

# Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) E-learning

## SECTEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

### INFORMATIONS

#### DURÉE

40 minutes

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION\*

- Module disponible en location
- Module disponible à l'achat
- Personnalisation du contenu sur demande

#### ACCESSIBILITÉ DU MODULE

- Ordinateur ou tablette
- Connexion Internet

#### LANGUES

Français

#### RÉDACTEUR

Expert KPMG

#### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

#### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

#### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

### CONTENU

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Les employés du Secteur Industriel et Commercial : tous les niveaux, y compris les nouveaux employés, les cadres intermédiaires et les cadres supérieurs
- Responsables juridiques, conformité, audit interne, risques, compliance
- Toute personne en contact avec les clients
- Toute personne en charge de l'élaboration et de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment

#### PRÉREQUIS

- Aucun

#### OBJECTIFS

- Respecter les principales obligations et les responsabilités correspondantes
- Se mettre à jour des dernières évolutions réglementaires françaises, européennes et internationales en comprenant les enjeux associés
- Interpréter les procédures appliquées en interne par son organisation

#### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Accompagnement personnalisé par les experts via la plateforme d'apprentissage
- Fiche de synthèse téléchargeable pour retenir l'essentiel
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Évaluation de la satisfaction et de l'engagement

### PROGRAMME

#### INTRODUCTION

- Contexte et acteurs du LCB-FT
- Notions clés

#### IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES RISQUES (DE LA CLASSIFICATION À LA CARTOGRAPHIE)

- Comprendre la classification des risques à mettre en place
- Evaluation des risques à identifier en priorité

#### MESURES DE VIGILANCE ADAPTÉES AU RISQUE IDENTIFIÉ

- Obligation de vigilance à l'entrée en relation (modulée selon le risque) et
- vigilance constante
- Affectation du niveau risque : opération clef du dispositif
- Mesures de vigilance renforcées

#### CONTRÔLES DES OBLIGATIONS LCB-FT

- Identification des signaux d'alerte
- Mise en place de mesures de contrôle
- Obligations déclaratives
- Obligation de conservation des données

#### QUIZ DE CONNAISSANCES

- Evaluation des acquis avec un questionnaire à choix multiples

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez-nous directement : [contact@callimedia.fr](mailto:contact@callimedia.fr)

Retrouvez ici tout le catalogue KPMG ACADEMY :

[www.callimedia.fr](http://www.callimedia.fr)



Déclaration d'activité  
enregistrée sous le numéro  
76 34 08889 34



CALLIMEDIA, SAS au capital de 503 700 €  
SIRET 509 623 385 000 10 - RCS Montpellier 509  
623 385 - APE 7311 Z  
Siège social : Callimedia, 1 Chemin de Borie, Parc de  
Bellegarde Bât. "A" - 34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : +33 (0)4 67 02 10 00  
E-mail : [contact@callimedia.fr](mailto:contact@callimedia.fr)

\* Connexion valable un an après signature du contrat